

PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

DECRET N° 95-159 **du** 4 Septembre 1995
portant nomination des directeurs centraux au
Secrétariat Général de la Primature.

LE PREMIER MINISTRE , CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la constitution;

Vu le décret n° 93-316 du 24 Juin 1993 portant cadre d' organisation du cabinet du Premier ministre , Chef du Gouvernement ;

Vu, ensemble, le décret n° 93-456 du 05 Octobre 1993 et les textes modificatifs subséquents sur la structuration et les attributions du cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le décret n° 95-45 du 18 Février 1995 modifiant le décret n° 93-456 du 05 Octobre 1993 portant structuration et attributions du cabinet du Premier ministre , chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 82 -595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs;

Vu le décret n° 95-25 du 13 janvier 1995 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le dé cret n° 95-26 du 22 Janvier 1995 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-27 du 22 Janvier 1995 portant nomination des ministres délégués , membres du Gouvernement ;

DECRETE

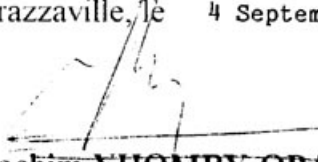
Article premier : Sont nommés à des postes de direction centrale au Secrétariat Général de la Primature en qualité de :

- Directeur des Affaires administratives
et des Finances.....(Antoine) ABOULI
- Directeur de l' Informatique , de l' Edition,
de la Documentation et des Archives.....(Achille) OBENGUI

Article 2 : Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

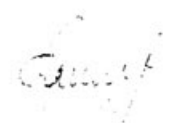
Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes les dispositions antérieures et qui prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés , sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et enregistré au Journal officiel.

Fait à Brazzaville, le 4 Septembre 1995


Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO

Par le Premier ministre,
Chef du Gouvernement

Pour le ministre de l'économie et des
Finances en mission,
le ministre délégué chargé du Budget et de
la coordination des régies


Luc Daniel ADAMO-MATETA